

COMMUNAUTE DE COMMUNES
VEZERE MONEDIERES MILLESOURCES

19260 Treignac

Lundi 31 août 2026

Paraphe



019-200066645-20260831-742026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/09/2026

Feuillet - 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	38
Titulaires Présents	30
Suppléants avec vote	2
Pouvoirs	2
Nombre de votants	34
Date de la convocation	24/08/2026
Certifié exécutoire le	01/09/2026
Date d'affichage	03/09/2026
Envoyé en préfecture le	03/09/2026

Le trente-et-un août deux mille vingt-six à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, Monsieur JENTY Philippe.

TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE : BERNARD Sylvain, BEZEAU Sophie, BORT Jean-Pierre, BOUCHOT Estelle, BOUDIN Olga,

CASSAN Stéphanie, CHASSEING Daniel, CHEYPE Sandrine, COUTURAS Alain, DEGERY Sylvie, DUVAL Patrick, GIOUX Sylvain, JANICOT Véronique, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, LARIVIERE Chrystel, LAURENT André, LEFEVRE Corinne, LEGRAIN Alexia, LEGRAIN Olivier, LELIEVRE Marie-Christine, LELIEVRE Carla, MADRANGE Christian, MORATILLE Gérard, PETIT Christophe, PEYRAMAURE Pierre, RUAL Bernard, SENEJOUX Geneviève, TAVERT Gérard, URBAIN Jean-Yves.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE : SIRIEX Jean-Louis, DUPUY Catherine.

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE : BEAUVAIS Hélène, GAGE Pascal, DANTONY Christophe, ORZOLEK Catherine, MASSOUBRE Patrick.

EXCUSES : VAN ROEKEGHEM Frédéric (donne procuration à URBAIN Jean-Yves), VIGROUX-SARDENNE Josiane (représentée), GARAIS Daniel (donne procuration à PETIT Christophe), ENSERGUEIX Jean-François, GUSTIN Fabienne (représentée).

INVITE : GOUCHER Christian (délégation spéciale - commune de Tarnac).

Secrétaire : PETIT Christophe.

74-2026 Aide économique à l'entreprise La Brasserie à Treignac.

Vu la convention et ses avenants avec la région sur la mise en œuvre du SRDEII 2024,

Vu la délibération 67-2024,

Vu la demande du porteur de projet l'entreprise la Brasserie et l'instruction complète de son dossier,

Selon les éléments de la fiche de synthèse annexée et l'instruction du dossier,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide par 34 voix pour, 0 contre, 0 abstention :

- D'ATTRIBUER une aide économique à l'entreprise la Brasserie de 14 800 € maximum pour son investissement,
- D'ATTRIBUER le bonus d'aide forfaitaire à la création d'emploi en CDI de 1 000 €/emploi, proratisé selon le temps de travail, dans la limite de trois emplois créés dans les trois ans (en équivalent ETP),
- D'AUTORISER le Président à signer tous documents permettant la mise en œuvre de cette décision.

Fait à Treignac le 02/09/2026

Le Président, Philippe JENTY





Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Vézère-Auvézère

Fiche synthèse

Projet entreprise de Karine PAROT **Treignac**

Présentation du porteur de projet

Nom / prénom du porteur : Karine PAROT – portable : 06.68.60.57.71

Adresse du siège : 4 Route de Guéret, 19 260 TREIGNAC

Structure du porteur de projet

Dénomination de la structure : LA BRASSERIE

Activité : Hôtel Restaurant

Forme juridique : SAS

Effectif salarié : 10

Présentation du projet

Localisation du projet : TREIGNAC

Nature(s) de projet (investissement matériel / immatériel / immobilier...) :

☐ Développement : oui

☐ Travaux immobiliers et investissements matériels

Description succincte du projet (avec quelques arguments) :

En 2017, Karine PAROT a repris l'hôtel-restaurant LA BRASSERIE (entreprise familiale) qui a été créée à la fin du XIXe siècle. L'hôtel compte actuellement 13 chambres et le restaurant peut accueillir jusqu'à 70 couverts. L'établissement emploie une dizaine de salariés. En 2022/2023, des premiers travaux ont été réalisés sur la partie restaurant et ainsi la salle et la cuisine ont été totalement rénovés et modernisés.

Karine PAROT a engagé un nouveau projet global de rénovation et extension de l'hôtel afin de correspondre d'une part au niveau de prestations du restaurant mais aussi de répondre aux attentes de la clientèle qu'elle soit professionnelle, touristique... Un des objectifs est de pouvoir atteindre une capacité d'accueil de 20 chambres, soit la création de 7 chambres complémentaires. Ce projet permettra aussi de consolider la clientèle actuelle et de la diversifier.

Le projet immobilier prévoit plusieurs phases de travaux dont :

- La rénovation et extension bâtiment existant (avec une salle pour séminaires, manifestations locales,, réunions , réceptions...)



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Vézère-Auvézère

- L'extension par un nouveau bâtiment (chambres et espace bien être)
 - La rénovation des chambres existantes (modernisation)
- Ce projet global permettra :
- D'améliorer l'attractivité de l'établissement
 - D'augmenter la capacité d'accueil
 - De créer des emplois locaux
 - Contribuer à l'activité touristique du territoire et à sa promotion

Le coût estimatif d'investissement global du projet est 3.5 M d'€

Des investissements pour des équipements matériels vont aussi être faits et le montant est de 80 000 € HT

Il est prévu des recrutements

Délais prévus pour la réalisation du projet : en cours (bâtiment existant)

Plan de financement (avec cofinancements obtenus)

Nature des dépenses	Montant HT	Nature des recettes	Assiette éligible	Montant	Taux
Matériel	80 000,00 €	CCV2M (16 %)Plafond éligible30000€	80000,00 €	4800,00 €	16%
Travaux	3.5M d'€	CCV2M (6 %)plafond sub 10 000 €	3.5 M d'€€	10 000,00€	6%
				24 342,00 €	

Montant de la subvention Communauté de Communes : 10 000 € pour les travaux et 4 800€ pour le matériel, soit une subvention totale de 14 800€

Primes à l'emploi : 3000 € pour les 3 premiers emplois en CDI (plafond de 3 emplois maximum sur 3 ans)

Appréciation de la viabilité du projet

Avis de viabilité: favorable

Pièces justificatives

Dossier complet :